AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0863
FR0000121568-FS0337

22 mai 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 21 mai 2014, la société de droit suisse Credit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 mai 2014, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société CLUB MEDITERRANEE et détenir 1 791 411 actions CLUB MEDITERRANEE représentant autant de droits de vote, soit 5,37% du capital et 4,82% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions CLUB MEDITERRANEE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 33 377 923 actions représentant 37 132 611 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.